

**SERVICE RENSEIGNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL
NON COMPETENT POUR LES CONTRATS DE DROIT PUBLIC**

APPELS TELEPHONQUES (du lundi au vendredi de 9 h à 11h 30 et de 14 h à 16 h)

Les services de renseignement en droit du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de Haute-Loire sont accessibles par un numéro de téléphone unique :



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Pour obtenir un rendez-vous avec le service renseignements de la Haute Loire, vous devez prendre un rendez-vous en ligne : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>

Cliquer sur le département de Haute Loire sur la carte

Cliquer sur l'icône



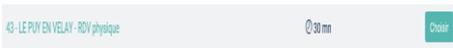
Cliquer sur l'icône



Cliquer sur



Cliquer sur



Choisir le créneau souhaité, compléter les coordonnées et l'objet du rendez-vous.

POSER UNE QUESTION

Pour poser une question : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>

Cliquer sur le département de Haute Loire sur la carte

Cliquer sur l'icône



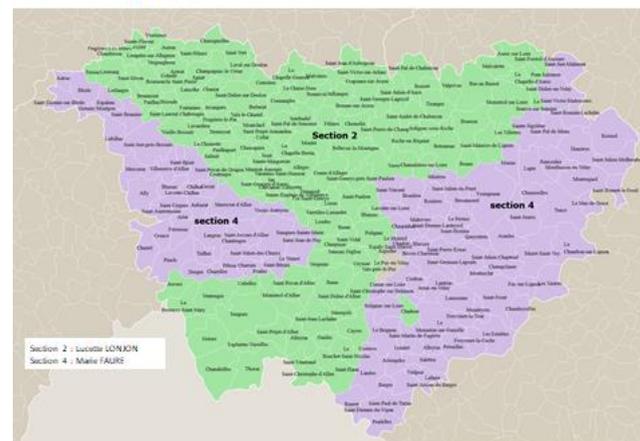
INSPECTION DU TRAVAIL

Un découpage du département en section

SECTIONS UC 43 - 2021



REPARTITION DOMINANTE TRANSPORT - 2021



Contact : secrétariat de l'unité de contrôle de l'inspection du travail

- Mail : ddetspp-uc1@haute-loire.gouv.fr
- Téléphone : 04 71 07 08 51/52

